

## Comparatif Offres Prévoyance et Santé MGAS et HFP

En % de la rémunération annuelle brute de référence (c'est-à-dire Traitement indiciaire brut + NBI + primes récurrentes liées au poste – indemnité résidence -SFT)

Comparatif Offres Prévoyance	
MGAS	HFP
Contrats facultatifs : adhésion non obligatoire. L'adhésion est toutefois vivement conseillée par l'équipe Santé Prévoyance UNSA Aviation civile	
Offre référencée par la DGAC pendant 4 ans reconductible annuellement dans la limite de 7 ans.	Offre non référencée
Santé <b>et</b> Prévoyance Couplage Santé et Prévoyance indissociable	Santé <b>et/ou</b> Prévoyance
<b>Prévoyance MGAS Niveau 1</b> Taux de cotisation 0,80% Pour tous les agents DGAC quel que soit l'âge Rente Incapacité Temporaire de Travail (arrêt de travail) 75%	<b>Contrat PAM Option 1</b> Taux de cotisation 0,70% pour les adhérents de plus de 30 ans 75% en cas d'arrêt de travail 70% en cas de décès
<b>Prévoyance MGAS tous les agents DGAC (hors ICNA) niveau 2</b> Pour tous les agents DGAC quel que soit l'âge Rente Incapacité Temporaire de Travail (arrêt de travail) 83% <b>Taux de cotisation 1,35%</b> Pour tous les agents DGAC quel que soit l'âge Rente Incapacité Temporaire de Travail (arrêt de travail) 83%	<b>Contrat PAM – Prévoyance – équivalent Option 2</b>  <b>Taux de cotisation 1,23%</b>  <i>Tarif unique : pas de distinction entre adhérents HFP ou non</i>
<b>Prévoyance MGAS tous les agents DGAC (hors ICNA) niveau 3</b> <b>Taux de cotisation 1,85%</b> Pour tous les agents DGAC quel que soit l'âge Rente Incapacité Temporaire de Travail (arrêt de travail) 83% + augmentation du capital invalidité et décès à 170% de la rémunération annuelle de référence contre 100% pour le niveau 2	<i>Pas d'équivalent</i>
Prévoyance MGAS Pas de tarif préférentiel en prévoyance jusqu'à 30 ans	Contrat PAM – Prévoyance jusqu'à 30 ans <b>0,62%</b>
Pas de questionnaire médical pendant 2 ans. Simple déclaration de bonne santé ensuite.	Questionnaire médical <i>Soumis à accord du médecin conseil</i>

### Comparatif Offres Santé

L'offre MGAS est meilleure en termes de tarifs et de montant de remboursement. A noter également qu'en 2018, la cotisation enfant est à 1 € par mois quel que soit le niveau de protection santé choisi.

**Le conseil de l'équipe Santé Prévoyance de l'UNSA Aviation civile : demander un devis et analyser les grilles de remboursement.**

### Comparatif Global Offres Prévoyance + Offres Santé

L'offre globale de la MGAS (niveaux 1 et 2 de l'offre Prévoyance MGAS comparables aux options 1 et 2 du contrat PAM de HFP), même si elle s'avère légèrement plus coûteuse en termes de montant de cotisations de ses offres Prévoyance (+0,10% niveau 1 et +0,12% niveau 2), est, dans son ensemble, plus avantageuse pour les agents DGAC et plus performante financièrement en raison d'un taux très nettement meilleur de remboursement des frais médicaux

Mais surtout la MGAS ne pratique aucune sélection médicale pendant deux ans (2018 et 2019). Cette opportunité limitée dans le temps doit, sans hésiter, être saisie par les agents qui n'ont pas encore de couverture Prévoyance (ou dont le contrat PAM HFP comporterait des restrictions pour raisons médicales).

Enfin, la MGAS a amélioré récemment son offre initiale, conformément à nos attentes, en incluant une absence totale d'exclusion en prévoyance en cas de rechute d'une maladie ou suite à un accident : tous les arrêts de travail postérieurs à votre adhésion seront pris en charge. De même, qu'elle a inclus une prise en charge en cas de reprise de l'activité à temps partiel thérapeutique, suite à une incapacité de travail.

**L'équipe référencement mutuelle UNSA**

[unsa-aviation-civile-sante-prevoyance-bf@aviation-civile.gouv.fr](mailto:unsa-aviation-civile-sante-prevoyance-bf@aviation-civile.gouv.fr)